

**MOBILISATION  
DU 2 OCTOBRE**

BLAGNAC, le 30/09/2025

**POUR L'ABROGATION DE LA RÉFORME  
DES RETRAITES**

**POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES  
DU PUBLIC ET DU PRIVÉ**

**CONTRE L'AUSTÉRITÉ**

La facture du quoi qu'il en coûte ne doit pas peser sur les travailleurs. Alors que les versements de dividendes ont battu un nouveau record historique en 2024 de plus de 100 milliards d'euros, la juste répartition de la richesse produite doit répondre aux inégalités sociales.

**FO** est déterminée à poursuivre la lutte contre les mesures d'austérité et le dogme de la réduction de la dépense publique et réaffirme son opposition à la casse des services publics.

**FO exige et revendique**

- l'augmentation de tous les salaires. Pas d'année blanche, ni de gel du point d'indice, des pensions et minima sociaux;
- l'abrogation de la réforme des retraites de 2023, qui reste injuste, brutale et injustifiée;
- la transparence et la conditionnalité des aides publiques versées aux entreprises;
- l'abandon de tout budget d'austérité.

**Pour gagner sur les revendications,  
pour un budget de justice sociale et fiscale,  
pour notre protection sociale collective  
et notre Sécurité sociale,**



**Jeudi 02/10/2025, départ de la manifestation :**

**Toulouse, à 14 H 00 de la place Saint-Cyprien.**

**Marseille, à 10 H 30 du Vieux Port.**

**Saint-Nazaire, à 10 H 30 de la place de l'Amérique latine.**





## Aucune réponse concrète aux attentes du monde du travail : l'intersyndicale appelle à une mobilisation massive le 2 octobre !

Après la réussite de la mobilisation interprofessionnelle du 18 septembre, l'ensemble des organisations syndicales avait posé un ultimatum. Elles ont été reçues ce matin par le Premier ministre, pour obtenir des réponses concrètes aux revendications exprimées par les travailleuses et les travailleurs.

L'intersyndicale déplore une occasion manquée. Après un long échange avec le Premier ministre sur les enjeux qui se posent pour le monde du travail, aucune réponse claire n'a été apportée à la colère des salarié-es, agent-es, demandeurs·euses d'emploi, jeunes, retraité-es ...

Le Premier ministre a expliqué qu'il n'était pas en mesure de connaître la copie finale du budget 2026 qui sera adoptée par le Parlement, alors que l'intersyndicale attendait au moins des pistes sur une copie initiale. Ni rupture avec les mesures présentées en juillet, ni engagement sur ce que pourraient être des mesures de justice sociale et fiscale.

Le monde du travail a assez souffert et c'est pourquoi l'ensemble des organisations syndicales appelle à amplifier la mobilisation lors d'une nouvelle journée d'action et de grève interprofessionnelle le jeudi 2 octobre prochain pour exiger :

- **L'abandon de l'ensemble du projet de budget** et notamment le doublement des franchises médicales, l'année blanche (désindexation des pensions, des prestations sociales, des salaires des agent-es de la fonction publique et du budget des services publics), la suppression de 3000 postes de fonctionnaires et la réforme de l'assurance chômage, ainsi que des projets attaquant le code du travail, et le 1er mai ;
- **La justice fiscale**, avec la mise en place de dispositifs qui taxent les gros patrimoines et les très hauts revenus, et contraignent le versement des dividendes ;
- **La conditionnalité sociale et environnementale des 211 milliards d'euros d'aides publiques** aux entreprises privées ;
- **Des moyens budgétaires à la hauteur pour les services publics** partout sur le territoire ;
- Une protection sociale de haut niveau **et l'abandon du recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans** ;
- **Des investissements dans une transition écologique juste et la réindustrialisation** de la France, et des mesures contre les licenciements.

**Pour préparer et réussir les grèves et manifestations du 2 octobre**, les travailleuses et travailleurs et leurs syndicats maintiendront la pression et leurs revendications salariales par des actions dans les entreprises, les services et administrations, par différentes initiatives, organisations de réunions d'information, assemblées générales du personnel ...

Les organisations syndicales conviennent d'ores et déjà de se revoir très rapidement.

Paris, le 24 septembre 2025